



Gestion Electronique des Formalités Internationales

Objectifs :

Simplifier les démarches liées aux Formalités Internationales

Public :

Ensemble des acteurs du commerce international

Notre offre :

Effectuer en ligne vos demandes de :

- certificats d'origine,
- factures,
- légalisations,
- carnets ATA (accessible à partir de janvier 2015)

Points analysés :

Traitement en priorité (Service accessible 7 jours sur 7 – 24h sur 24 – visas / jour ouvré)

Points forts :

La procédure de saisie est simple.

L'exportateur peut suivre l'état de validation de son dossier.

Le GEFI gère le compte de paiement : facturation mensuelle, historique des demandes.

La CCI de Maine-et-Loire reste toujours à votre service pour la légalisation des documents du commerce international Import-Export et vous apporte des réponses rapides et adaptées.

Nous vérifions et certifions vos documents d'accompagnement des marchandises pour l'International.

INFORMATION

€ Dès 9 €
9 euros net de taxe par
certificat d'origine + 1 euro
TTC par feuillet pour fourniture
de la liasse de certificat
d'origine